

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

2 mars 2009	Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 2 mars 2009 à 19h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Serge Courchesne, Marielle Cartier et Clément Galipeau.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm et douze citoyens sont aussi présents.
Absences	Les conseillers, messieurs Martin Landreville, Richard Désourdy et madame Ginette Lamoureux Messier sont absents.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière
- ADMINISTRATION**
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2009
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Dépôt du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2008
6. Paiement des honoraires pour la vérification 2008
7. Mandat pour la vérification 2009
8. Règlement concernant la rémunération du maire et des conseillers
9. Taux d'intérêt sur arrérages de taxes
10. Formation aux élus municipaux sur les nuisances et les causes d'insalubrité
11. Réception de la ristourne de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)
12. Demande du transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence
13. Suivi dossier internet haute vitesse
- SECURITÉ PUBLIQUE**
14. Rapport du chef pompier
15. Engagement de pompiers
16. Démission d'un pompier
17. Entente de premier répondant entre Omya St-Armand et le service de pompier de la municipalité de Saint-Armand
18. Commandite des premiers répondants pour l'Exposition de Bedford
- VOIRIE MUNICIPALE**
19. Rapport de l'inspecteur municipal
20. Demande de soumissions pour des travaux sur les chemins
21. Pneus neufs pour la niveleuse
- HYGIENE DU MILIEU**
22. Citoyens sans bac roulants
23. Demande de rencontre par la Corporation Bassin Versant Baie Missisquoi
24. Vente de végétaux à la MRC de Brome-Missisquoi
- URBANISME ET ZONAGE**
25. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
26. Demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q. par Joseph et Urbain Swennen
27. Demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q. par Monsieur Patrick Brault
28. Participation à la « *Carte napperon 2009* »
- LOISIRS ET CULTURE**
29. Demande de contribution et de local par la Tournée des 20
30. Service d'entretien horticole au centre communautaire, au 203 rue Philips et au parc du secteur Philipsburg
31. Unités de chauffage pour le bureau de poste
- AFFAIRES EXTERIEURES**
32. Rapport de la MRC
33. Utilisation de la salle communautaire par le Journal Le Saint-Armand pour l'assemblée générale annuelle
34. Demande de soutien financier par La Maison de la Famille des Frontières pour le programme « Dépannage Bambin »
35. Divers
  
36. Levée

09-03-036 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

09-03-037 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Clément Galipeau  
appuyé par Marielle Cartier  
et résolu

QUE : Le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2009 soit adopté tel que rédigé et lu par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN FÉVRIER 2009 : 15 755.26\$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN FÉVRIER 2009 :

C900086	M.R.C. Brome-Missisquoi	1 538.71
C900087	Rainville Automobile (1975) inc.	378.61
C900088	Atelier de Mécanique Mobile de l'Estrie	921.98
C900089	Groupe G.Carazzato Architectes	67.95
C900090	Boutique du Plongeur (Triton) Ltée	4 789.84
C900091	S.I.T.E.	1 000.00
C900092	France Poulin	25.00
C900093	Logiciels Première Ligne inc.	1 291.29
C900094	Nicole Dumoulin Communication <b>ANNULÉ</b>	0.00
C900095	Messier Ginette Lamoureux	25.00
C900096	Nicole Dumoulin Communication	640.00
C900097	Nicole Dumoulin Communication	640.00
C900098	Société Canadienne des Postes	108.56
C900099	Société Canadienne des Postes	78.50
I000021	Receveur Général	1 693.08
I000022	Ministre du Revenu	3 429.15
I000023	Bell Canada	238.49
I000024	Bell Canada	93.30
I000025	Bell Canada	268.93
I000026	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	68.80
I000027	Hydro Québec	274.15
I000028	Hydro Québec	270.92
I000029	Telus	546.50

Total des comptes payés 18 388.76\$

**LISTE DES COMPTES À PAYER :**

C900100	Colette Litjens	335.09
C900101	Luc Marchessault	488.00
C900102	Jacques Pelletier	415.50
C900103	Réal Pelletier	137.20
C900104	Orizon Mobile	6 072.68
C900105	CMP Mayer inc.	22.58
C900106	Laboratoire d'Analyses S.M. inc	559.24
C900107	Ministre des Finances	124.00
C900108	Régie Intermun.Élimination Déchets Solid.	824.02
C900109	Christiane Dubé	75.00
C900110	Arlette Arpin	75.00
C900111	Les Pétales Dupont inc.	2 280.76
C900112	Propane du Suroit	1 860.22
C900113	Aquatech Société de Gestion de l'Eau inc.	1 325.71
C900114	Station Service St-Armand Enr.	7 166.11
C900115	Graymont (Qc) inc.	1 076.78
C900116	Les Éditions juridiques FD	84.00
C900117	Équipements Laguë Pike-River inc.	379.81
C900118	Benoit Jacques	206.36
C900119	Société Canadienne des Postes	265.86
C900120	Fédération Québécoise des Municipalités	20.16
C900121	Papeterie Coupal (2006) inc.	300.52
C900122	CDS Produits de bureau inc.	32.81
C900123	Raymond Marie-Claire L.	118.52
C900124	Martech inc.	220.68
C900125	Pièces d'autos de Bedford	220.18
C900126	Deragon Auto Cité inc.	2 726.35
C900127	Thibault & Associés	11 041.36
C900128	Les installations électriques S.E. inc.	158.03
C900129	Philipsburg Transit Ltée	1047.77
C900130	R.Nicholls Distributors inc.	57.13
C900131	B.Frégeau & Fils inc.	3 058.03
C900132	G.D.B. inc.	642.27
C900133	Aréo-Feu Ltée	437.47
C900134	Acklands Grainger inc.	3 954.31
C900135	Receveur Général du Canada	458.00
C900136	L'Homme & Fils Enr.	1 625.40
C900137	Location Florabec inc.	875.18
C900138	Fabrication Notre-Dame-de-Lourdes	1 260.00
C900139	Restaurant Chez Pépé	83.64
C900140	Localisation Bois-Francs inc.	326.21
C900141	Concassage Pelletier inc.	961.63
C900142	Ass. Chefs en sécurité incendie du Québec	208.82
C900143	APM Diesel 1992 inc.	1 552.74
C900144	Mines Seleine	8 485.34
C900145	Francis Picard	73.37
C900146	Sani-Eco inc.	465.73
C900147	Ilmi Lucien	26.77
C900148	Marks Malcolm	320.00
C900149	Riel Marc	98.05
C900150	Pelletier Robert	100.00
<b>Total des comptes à payer</b>		<b><u>64 730.39\$</u></b>

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

---

Directrice générale

09-03-038

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu

QUE : les comptes ci hauts mentionnés au montant de 15 755.26\$, de 18 388.76\$ et de 64 730.39\$ soient acceptés et payés, ainsi que les factures suivantes :

Émondage Gilles Patenaude	4 460.41\$
Légion Canadienne	91.76\$
Malcolm Marks	57.19\$ US
Marie Bertrand	39.51\$
M.R.C. de Brome Missisquoi	38 473.50\$
S.A.A.Q.	10 645.00\$

09-03-039

**FACTURE DE FENESTRATION PROTECH INC. PAYÉE PAR LE SURPLUS ACCUMULÉ**

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu

QUE : la facture de Fenestration Pro-Tech Inc., au montant de 2 732.70\$, pour la fourniture et l'installation d'une porte de garage à la caserne, soit payée par le surplus accumulé.

ADOPTÉ

09-03-040

**SOLDE AU CRÉDIT CHEZ MATÉRIAUX COUPAL**

CONSIDÉRANT QUE : la note de crédit au montant de 162.54\$, pour le retour de vis, chez Matériaux Coupal;

CONSIDÉRANT QUE : la municipalité ne prévoit pas d'achat chez Matériaux Coupal pendant un certain temps;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand demande un remboursement à Matériaux Coupal au montant de 162.54\$ afin de ramener le solde du compte à zéro.

ADOPTÉ

09-03-041

**8. RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

Il est proposé par Clément Galipeau  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

QUE : La municipalité adopte le règlement numéro no. 84-09 RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS.

ADOPTÉ

RÈGLEMENT No. 84-09

---

**RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS (ÈRES) DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

---

ATTENDU QUE le montant de la rémunération versée au maire et aux conseillers (ères) est déterminé par dispositions générales de la Loi ;

ATTENDU QUE pour ces raisons, le Conseil de la Municipalité de Saint-Armand est d'opinion que le maire et les conseillers (ères) doivent recevoir une rémunération supérieure à celle mentionnée dans la Loi ;

**ATTENDU QU'** un avis de motion du présent règlement a été donné par la conseillère Marielle Cartier lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 2 février 2009;

**EN CONSÉQUENCE,** par la résolution no. 09-03-041, le présent règlement est adopté et le Conseil ordonne et statue ce qui suit :

**ARTICLE 1 :** La rémunération proposée du maire est de 5 073.87\$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 2 536.95\$ et celle d'un(e) conseiller (ère) est de 1 691.29\$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 845.65\$.

**ARTICLE 2** Pour chaque séance d'un comité, la rémunération additionnelle est établie à 33.50\$ et l'allocation de dépenses à 16.75\$ pour chaque membre du Conseil municipal présent.

**ARTICLE 3 :** La rémunération du maire et des conseillers (ères) est payable trimestriellement, soit lors des séances ordinaires de mars, juin, septembre et décembre.

**ARTICLE 4 :** Le présent règlement a un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**ARTICLE 5 :** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**ARTICLE 6 :** Le règlement portant le numéro 80-08 est par le présent règlement abrogé.

09-03-042

**9. TAUX D'INTÉRÊT SUR ARRÉRAGES DE TAXES**

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

**QUE :** le taux d'intérêts sur arrérages de taxes soit fixé à 10% par année.

**ADOPTÉ**

**10. FORMATION AUX ÉLUS MUNICIPAUX SUR LES NUISANCES ET LES CAUSES D'INSALUBRITÉ**

Marielle Cartier et Clément Galipeau participeront à la soirée de formation sur les nuisances et les causes d'insalubrité, donnée par l'étude Paradis, Lemieux, Francis, avocats, jeudi le 26 mars 2009 à 19h au Centre Santé EuroSpa.

**11. RÉCEPTION DE LA RISTOURNE DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ)**

La municipalité a reçu un chèque de 3 056\$ de la Mutuelle des municipalités du Québec pour sa part de ristourne 2008.

**12. DEMANDE DU TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE**

La demande de transfert à la municipalité d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence a été transmise au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire le 13 février 2009.

**13. SUIVI DOSSIER INTERNET HAUTE VITESSE**

Monsieur le maire fait un compte rendu de l'avancement du dossier.

**5. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2008**

Le rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2008 est déposé par la directrice générale.

09-03-043

6. PAIEMENT DES HONORAIRES POUR LA VÉRIFICATION 2008

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

QUE: la Municipalité approuve la facture de Monsieur Jules Bélisle, c.a., au montant de 7 619.06 \$, taxes incluses, pour la vérification de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2008.

ADOPTÉ

09-03-044

7. MANDAT POUR LA VÉRIFICATION 2009

CONSIDÉRANT QUE : Monsieur Jules Bélisle, c.a., prévoit une augmentation de ses honoraires de moins de 10% pour la vérification municipale 2009 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

QUE: La Municipalité renouvelle le mandat de Monsieur Jules Bélisle, c.a., pour la vérification de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009.

ADOPTÉ

14. RAPPORT DU CHEF POMPIER

Le dévidoir acheté chez Aréo-Feu n'avait pas été prévu au budget 2009 du service de protection contre l'incendie. Un autre item prévu au budget sera annulé pour compenser.

Le véhicule des Premiers Répondants aurait besoin de peinture.

09-03-045

CHEF NOMMÉ GESTIONNAIRE DE LA FORMATION DES POMPIERS

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

QUE : La directrice générale, Jacqueline C. Chisholm, soit autorisée, par les présentes, à signer et à reconduire pour et au nom de la Municipalité de Saint-Armand, avec l'École nationale des pompiers du Québec, un protocole d'entente pour que soient dispensés les programmes de formation.

QUE : Monsieur Grant Symington, directeur du service de protection contre l'incendie, soit désigné gestionnaire de formation de l'École nationale des pompiers du Québec.

ADOPTÉ

Une rencontre du comité incendie avec les officiers est prévue pour le mercredi 18 mars 2009 à 19h à Saint-Armand.

09-03-046

15. ENGAGEMENT DE POMPIERS

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

QUE: Monsieur Gianni Giorgi soit engagé comme pompier volontaire au taux horaire de 15.00\$.

ADOPTÉ

## 21h15 PÉRIODE DE QUESTIONS

- DANIEL BOULET : Quelle est la raison de l'achat du camion à déchets?
- RÉAL PELLETIER : Le coût est le même, nous avons un meilleur service, cela nous permet d'avoir des employés locaux et nous avons un meilleur contrôle du tonnage de l'enfouissement.
- DANIEL BOULET : Quelle est la définition d'ordures ménagères?
- RÉAL PELLETIER : Tout sauf les animaux morts et les matériaux de construction.
- DANIEL BOULET : Il y a une erreur dans le dépliant du budget 2009 au niveau du tarif de la collecte des déchets.
- DANIEL BOULET : Il demande le montant des subventions aux 5 églises.
- MONIQUE DUPUIS : Quelles sont les modalités d'exploitation de l'ancienne carrière de marbre?
- MONIQUE DUPUIS : Est-ce que les installations pour les planches à roulettes pourraient être installées ailleurs?
- JEAN TRUDEAU : Y aurait-il un outil pour les citoyens afin de voir l'équilibre du budget municipal entre les postes budgétaires?
- JEAN TRUDEAU : Pourquoi l'achat du réfrigérateur du centre communautaire est inscrit dans la section loisirs et culture?
- JEAN TRUDEAU : Le centre communautaire sert autant à l'administration qu'aux loisirs et la culture.
- JEAN TRUDEAU : Est-ce que les avis publics pourraient être publiés sur le site web?

09-03-047

### AVIS PUBLICS PUBLIÉS SUR LE SITE WEB

Il est proposé par Clément Galipeau  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

QUE : tous les avis publics municipaux soient affichés sur le site web de la municipalité.

**ADOPTÉ**

MARIE-MADORE : Les déneigeuses font trop de bruit la nuit quand elles chargent le sel et l'abrasif.

RÉAL PELLETIER : On va diminuer les alarmes de recul la nuit.

### 16. DÉMISSION D'UN POMPIER

Monsieur Éric Deneault remet sa démission à titre de pompier volontaire pour la Municipalité de Saint-Armand.

09-03-048

### 17. ENTENTE DE PREMIER RÉPONDANT ENTRE OMYA ST-ARMAND ET LE SERVICE DE POMPIER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Marielle Cartier  
et résolu

QUE: la municipalité accepte de signer une entente de premier répondant entre Omya St-Armand et le service de protection contre l'incendie pour une durée de deux (2) ans;

QUE : le maire, Réal Pelletier, soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité, ladite entente.

**ADOPTÉ**

- 09-03-049      18.      **COMMANDITE DES PREMIERS RÉPONDANTS POUR L'EXPOSITION DE BEDFORD**
- Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu
- QUE : la municipalité accepte de commanditer l'Exposition de Bedford en payant les frais de repas des premiers répondants et l'équipement utilisé;
- QUE : des chandails identifiant les premiers répondants soient achetés;
- QUE : cette dépense soit acceptée jusqu'à concurrence de 800\$.
- ADOPTÉ
19.      **RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**
- Il y a eu un bris d'aqueduc sur la rue Allan.
- 09-03-050      20.      **DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR DES TRAVAUX SUR LES CHEMINS**
- Il est proposé par Clément Galipeau  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu
- QUE : des soumissions soient demandées pour le pavage des chemins Solomon, Sphinx et de la Tourelle;
- QUE : des soumissions soient demandées pour du traitement de surface sur le chemin Beaulac.
- ADOPTÉ
- 09-03-051      21.      **PNEUS NEUFS POUR LA NIVELEUSE**
- Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu
- QUE : six (6) pneus, modèle 1400R24 Michelin Gripper avec casing Michelin compris, soient achetés pour la niveleuse, au coût de 736.91\$ chacun.
- ADOPTÉ
- 09-03-052      22.      **CITOYENS SANS BAC ROULANT**
- Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu
- QU' : un avis soit envoyé à tous les citoyens à l'effet qu'à partir de la prochaine collecte de déchets domestiques, soit le 16 mars prochain, seuls les déchets dans des bacs roulants seront ramassés.
- ADOPTÉ
23.      **DEMANDE DE RENCONTRE PAR LA CORPORATION BASSIN VERSANT BAIE MISSISQUOI**
- Le sujet est reporté à la séance d'avril.
24.      **VENTE DE VÉGÉTAUX À LA M.R.C. DE BROME MISSISQUOI**
- L'information est transmise aux membres du conseil.

25. **RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

Le rapport est déposé.

26. **DEMANDE D'AUTORISATION À LA C.P.T.A.Q. PAR JOSEPH ET URBAIN SWENNEN**

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

09-03-053 27. **DEMANDE D'AUTORISATION À LA C.P.T.A.Q. PAR MONSIEUR PATRICK BRAULT**

**CONSIDÉRANT QUE :** Monsieur Patrick Brault désire acquérir la propriété du 1178, chemin Chevalier, sise sur une partie du lot 184 du cadastre de la Paroisse de Saint-Armand Ouest dans le but d'implanter un dépôt et un atelier de pièces pyrotechniques de divertissement à usage professionnel;

**CONSIDÉRANT QUE :** la présente demande contrevient à la réglementation municipale présentement en vigueur à l'effet que l'entreposage commercial et industriel ne sont pas autorisés dans la zone A1-4;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par Clément Galipeau  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu**

**QUE :** la municipalité refuse d'appuyer la demande d'utilisation à une fin autre de l'agriculture, présentée à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec par Monsieur Patrick Brault, concernant l'implantation d'un dépôt et un atelier de pièces pyrotechniques de divertissement sur une partie du lot 184 situé au 1178, chemin Chevalier.

**ADOPTÉ**

09-03-054 28. **PARTICIPATION À LA « CARTE NAPPERON 2009 »**

**Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu**

**QUE :** la municipalité accepte de participer à la Carte Napperon 2009 au coût de 355\$.

**ADOPTÉ**

09-03-055 29. **DEMANDE DE CONTRIBUTION ET DE LOCAL PAR LA TOURNÉE DES 20**

**Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu**

**QUE :** la municipalité accepte de contribuer financièrement avec un montant de 500\$ à la Tournée des 20 en 2009 et de mettre les mêmes locaux de l'ancienne gare à la disposition des exposants.

**ADOPTÉ**

09-03-056 30. **SERVICE D'ENTRETIEN HORTICOLE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, AU 203 RUE PHILIPS ET AU PARC DU SECTEUR PHILIPSBURG**

**Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Marielle Cartier  
et résolu**

**QUE :** le Conseil accepte la proposition de Sylvie Ditcham, pour l'entretien horticole au centre communautaire, à l'ancien Hôtel de Ville de Philipsburg, au parc du secteur Philipsburg ainsi que la fertilisation et le désherbage des boîtes au bord du lac, au montant de 2 400 \$, payable en deux (2) versements, soit un 1<sup>er</sup> au début de juin et le 2<sup>e</sup> à la fin de septembre 2009.

**ADOPTÉ**

31. UNITÉS DE CHAUFFAGE POUR LE BUREAU DE POSTE

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

32. RAPPORT DE LA M.R.C.

Une demande est faite par le Pacte Rural pour une subvention de 440 000\$ par année pendant 5 ans.

Une demande est présentée au programme Réno-Village pour que l'évaluation d'un bâtiment puisse être éligible jusqu'à 90 000\$ en excluant les bâtiments accessoires et que ce montant soit indexé annuellement.

09-03-057

33. UTILISATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE PAR LE JOURNAL LE SAINT-ARMAND POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Il est proposé par Serge Courchesne appuyé par Marielle Cartier et résolu

QUE : la municipalité accepte que la salle communautaire soit utilisée gratuitement par le Journal Le Saint-Armand le 9 mai prochain pour leur assemblée générale annuelle.

ADOPTÉ

34. DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER PAR LA MAISON DE LA FAMILLE DES FRONTIÈRES POUR LE PROGRAMME « DÉPANNAGE BAMBIN »

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

35. DIVERS

09-03-058

ABATTAGE DES PEUPLIERS

CONSIDÉRANT QU' une rencontre s'est tenue le 23 février dernier avec des représentants de Conservation Baie Missisquoi, les ingénieurs forestiers, Messieurs François Daudelin et Justin Manasc, Monsieur le maire et les conseillers, Serge Courchesne et Clément Galipeau;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Serge Courchesne appuyé par Clément Galipeau et résolu

QUE : les membres du Conseil autorisent Émondage Gilles Patenaude à reprendre les travaux d'abattage des peupliers concernés sur le chemin Champlain.

ADOPTÉ

09-03-059

36. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Courchesne et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 23H30.

ADOPTÉ

---

DIRECTRICE GÉNÉRALE  
Jacqueline C. Chisholm

---

MAIRE  
Réal Pelletier